

---

Lettre du représentant Garnier de Saintes annonçant une victoire au Mans et la mort de La Rochejacquelein tué par Westermann, lors de la séance du 26 frimaire an II (16 décembre 1793)

Jacques Garnier de Saintes

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Garnier de Saintes Jacques. Lettre du représentant Garnier de Saintes annonçant une victoire au Mans et la mort de La Rochejacquelein tué par Westermann, lors de la séance du 26 frimaire an II (16 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 518;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38797\\_t1\\_0518\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38797_t1_0518_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

de mon civisme et de mon amour pour la liberté, au dedans et au dehors. J'ai persécuté ses ennemis et je leur ai juré une guerre implacable.

• Salut, union et fraternité.

*Le commandant temporaire,*

« FLORENVAL. »

Garnier, représentant du peuple à Alençon, annonce la victoire remportée au Mans sur les rebelles, par les troupes de la République, dans lesquelles s'est trouvée l'armée de Mayence, qui s'est si glorieusement battue dans les plaines de Dol. Il annonce également que La Rochejacquelin et un de ses aides de camp ont été tués par Westermann.

Insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre de Garnier (2).*

*Garnier de Saintes, représentant du peuple, à la Convention nationale.*

« Alençon, le 24 frimaire, l'an II de la République.

La ville du Mans, citoyens collègues, n'a pas été longtemps au pouvoir des brigands; nos braves républicains, du nombre desquels était l'armée de Mayence, qui s'est si glorieusement battue dans les plaines de Dol, les ont chassés le 22, après un combat opiniâtre et sanglant.

« Leur artillerie leur a été presque toute enlevée, et la terreur poursuit tellement ces devots sanguinaires, que dans les vingt-quatre heures, ils ont fait une fugue jusqu'à Laval.

« Nous avons fait avertir toutes les communes environnantes de courir sur les fuyards, et de tous les côtés elles les arrêtent ou les fusillent; celle de Conlie en a arrêté pour sa part 72, et leur procès ne sera pas long.

« Rossignol poursuit ces brigands avec une rapidité qui ne leur laissera l'espoir ni de se rallier ni de se grossir.

« Ils conservent encore une sorte d'audace féroce au milieu de leur défaite, mais si on ne les abandonne plus, et que surtout sans cesse harcelés pour nos troupes, ils ne puissent gagner le temps de se répandre dans les campagnes et de s'y approvisionner, la famine achèvera de détruire en peu, ce qui aura échappé au fer de nos républicains.

• Salut et fraternité.

GARNIER (de Saintes).

« P. S. Je reçois dans ce moment une lettre de Beaumont, par laquelle on me marque que La Rochejacquelin et un de ses aides de camp ont été tués par Westermann (3).

Les représentants du peuple à Commune-Affranchie font part à la Convention de leurs pénibles travaux, et de ceux de la Commission révolutionnaire, qui remplit ses devoirs avec une sévérité stoïque et une impartiale rigueur : ils annoncent qu'ils ont découvert le satellite Bourmiasse de Marseille, conduisant sa femme sur un âne, dans une retraite obscure; et l'ont fait conduire, de suite, dans cette commune, pour qu'il expie, en présence du peuple, sa féroce oppression.

Insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre des représentants du peuple à Commune-Affranchie (2).*

*Les représentants du peuple envoyés dans Commune-Affranchie pour y assurer le bonheur du peuple avec le triomphe de la République, dans tous les départements environnants, et près l'armée des Alpes, à la Convention nationale.*

« Citoyens collègues,

Nous sommes arrêtés sans cesse dans la rapidité de notre marche révolutionnaire par de nouveaux obstacles qu'il faut franchir, par des complots toujours renaissans qu'il faut étouffer; notre pensée, notre existence toute entière sont fixées sur des ruines, sur des tombeaux, où nous sommes menacés d'être enlevés nous-mêmes. Et cependant nous éprouvons de secrètes satisfactions, de solides jouissances; la nature reprend ses droits, l'humanité nous semble vengée, la patrie consolée et la République sauvée, assise sur ses véritables bases; sur les cendres de ces lâches assassins.

« Ah! si une sensibilité aussi mal conçue que dénaturée n'égarait la raison publique, ne trompait la conscience générale, ne paralysait quelquefois le bras nerveux qui est chargé de lancer la foudre populaire, si la justice éternelle n'était retardée dans son cours terrible par des exceptions qui, pour épargner des larmes à quelques individus, font couler des flots de sang, si une sainte et courageuse proscription contre tous les oppresseurs était prononcée avec la même énergie dans toute l'étendue de la République, demain Toulon serait évacué et nos infâmes ennemis, dans leur désespoir, tourneraient contre eux-mêmes leurs poisons, leurs poignards, ils s'aneantiraient de leurs propres mains.

« Nous devons donner un témoignage public d'estime aux travaux assidus de la Commission révolutionnaire que nous avons établie. Elle remplit ses devoirs pénibles avec une sévérité stoïque et une impartiale rigueur. C'est en présence du peuple, sous les voûtes de la nature, qu'elle rend la justice, comme le ciel la rendrait lui-même. Des applaudissements nombreux et unanimes sanctionnent ses jugemens, les condamnant eux-mêmes qui, jusqu'à la lecture de

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 220.

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 801. *Journal des Débats et des Travaux* (frimaire an II, n° 454, p. 358); *Journal de la Montagne* (n° 34 du 27 frimaire an II (mardi 17 décembre 1793), p. 272, col. 1.

(3) Applaudissements, d'après les *Annales patriotiques et littéraires* (n° 359 du 27 frimaire an II, mardi 17 décembre 1793, p. 1581, col. 1).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 220.

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 801. *Supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 7<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (mardi 17 décembre 1793); *Moniteur universel* (n° 87 du 27 frimaire an II (mardi 17 décembre 1793), p. 362, col. 2). Aulard; *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 9, p. 363.